



La section Romandie de la Fédération des Architectes Suisses (FAS) soutient l'initiative « Sauvons le Mormont ».

Reconnue au niveau national grâce à son engagement pour une architecture de qualité, la FAS soutient une culture du bâti ambitieuse et sensible aux enjeux environnementaux. Elle est favorable à un mode de conception et de construction privilégiant l'emploi de matériaux capables de minimiser l'empreinte carbone liée à la construction.

La FAS Romandie dit oui au changement, au changement d'attitude, au changement de paradigme, au changement de nos interactions avec notre environnement naturel et bâti. Par son engagement, la FAS Romandie souhaite témoigner d'une prise de conscience élargie du monde de la construction en assumant la responsabilité des architectes dans la transition environnementale en cours. Par son soutien à l'initiative « Sauvons le Mormont », elle demande à la société civile de prendre ses responsabilités en adoptant des pratiques constructives écologiquement et socialement vertueuses.

Le Mormont pour exemple

Le temps du changement est venu. Celui de la prise de position officielle aussi, d'autant plus que l'initiative porte une valeur symbolique qui dépasse les enjeux qui se cristallisent autour de la colline du Mormont. Il n'est ici ni question de faire le procès du béton, ni de stigmatiser une multinationale, mais de reconsidérer avec modestie notre recours aux ressources de la terre, de promouvoir avec responsabilité l'emploi de matériaux alternatifs face à l'hégémonie industrielle et d'assumer que notre modèle moderniste s'avère désuet face aux enjeux environnementaux actuels et futurs. Le cas du Mormont a donc une vocation particulière, celle d'une prise de conscience de la société civile qui dépasse ce lieu médiatisé pour ces qualités historiques, paysagères et patrimoniales. L'initiative témoigne d'une prise de conscience et de l'émergence d'un changement profond dans notre manière de construire. Chaque carrière, chaque lieu d'urbanisation, chaque processus industrialisé, chaque usage irréfléchi du béton est à considérer comme un problème plus qu'une solution. Il s'agit d'assumer notre volonté de changement pour montrer qu'un équilibre harmonieux est possible entre nos envies et nos besoins.

Pour une réduction de l'impact environnemental de nos constructions

La manière d'exercer notre métier d'architectes représente un levier majeur pour réduire les impacts environnementaux de nos constructions. Inéluctablement, ce que nous construisons en un lieu nécessite des ressources qui détériorent, ou au mieux modifient, un autre lieu. Chaque élément construit, infrastructure ou bâtiment, induit une modification radicale de notre contexte paysager et blesse l'identité et la mémoire de notre territoire, ceci sur des générations. De l'extraction à la pose, en passant par la

transformation des matières premières et la production industrialisée, c'est tout un contexte géographique, social, environnemental et économique qui est bouleversé, car ces opérations appellent dans leur sillage des apports d'énergie, des impacts sur le monde vivant, des transports de marchandises et des ressources humaines. Trop longtemps les conséquences de nos actes ont été ignorées, mais aujourd'hui c'est la survie de toute notre société qui est en jeu. Dans une temporalité encore à négocier, ces contextes détériorés et artificialisés par des années d'extraction et de production industrialisée, comme c'est le cas au Mormont, devront être démantelés, dépollués, remblayés, renaturalisés. Trop énergivores, la transformation des matières premières en produits industrialisés doit être repensées pour redonner place aux vertus du travail artisanal reconnu pour sa faible empreinte carbone et son appétence pour les matériaux locaux peu transformés. En complément, nos constructions appellent de manière toujours plus importante une approche d'entretien, de maintien de la substance bâtie existante, de gestion des cycles de vie, de réemploi des matériaux et de recyclage. Toute démolition ne devant intervenir qu'en dernier recours, il s'agit donc de reconsidérer notre manière de bâtir dans son ensemble, de construire moins pour construire mieux.

Pour une responsabilisation de la société civile

En appelant le changement et en se focalisant comme au Mormont sur les aspects souvent tus et induits par une logique de consommation sans conscience, il convient de prendre la mesure du coût environnemental et social payé lorsque seul compte le gain économique. L'initiative conditionne de manière exemplaire l'extraction et la transformation de matière première à l'avis de la société civile, de la population dans son ensemble. Il s'agit d'une consultation essentielle au regard de l'emprise du monde de la construction sur le changement sociétal en cours. Laisser par la suite ce soin aux seul-e-s élu-e-s, dans le cadre de l'acceptation uniquement du contre-projet, amoindrirait la possibilité de contrôler l'influence du monde économique et laisserait agir en toute opacité le lobby de grands groupes obnubilés par leur profit au détriment du bien commun. Les architectes, par leurs capacités analytiques, d'expertises et de créativité, sont un rouage important du changement en cours dans le monde de la construction.

Pour une approche de la construction par la matière

Depuis une trentaine d'année, les pratiques constructives ont entamé une mue tournée vers la prise en compte des aspects écologiques et environnementaux.

L'exemplification de ce changement de paradigme s'exprime par l'apparition des premières normes énergétiques à la fin des années 1990, puis de leur renforcement progressif jusqu'à l'horizon 2050, dans le but d'atteindre un équilibre viable. Après une dérive d'environ un siècle, ce renversement des pratiques énergétiques et constructives vers une gestion rigoureuse des ressources et des déperditions a ouvert la voie du changement, qui doit prendre, par le biais de l'initiative, une dimension supérieure en lien avec nos ressources et notre usage de la matière. Il est désormais temps de se responsabiliser et d'envisager un changement radical pour sortir du modèle

moderniste, d'accepter de réformer le monde de la construction en conscientisant notre lien avec les matériaux, leurs qualités intrinsèques et leurs origines. Il s'agit de questionner nos réflexes extractifs et industrialisés pour revenir à des approches plus authentiques, locales et biosourcées qui s'inscrivent dans des cycles de vie vertueux et pérennes. Ce changement de paradigme permettra la création de nombreux emplois par la diversification de nos méthodes de construction et le développement de nouvelles filières.

Par le changement, nous souhaitons acter la fin de l'omnipotence du béton, ce produit industrialisé et composite nécessitant du ciment et de l'acier pour l'armer, des éléments très émissifs en gaz à effet de serre, mais aussi beaucoup de sable, dont la rareté est aujourd'hui avérée. Il est temps de recentrer le débat architectural sur une multitude de matériaux possibles – bois, terre, pierre, chanvre, paille – et leur mise en œuvre ciblée en accord avec leurs caractéristiques constructives. Ce changement d'attitude nous permettra de considérer honnêtement les errements du XXe siècle et de corriger les dérives consuméristes, en entérinant un paradigme constructif tourné radicalement vers les enjeux environnementaux. Il s'agit, comme le stipule l'adjonction du point sur les « *Ressources naturelles et énergie* » dans la Constitution vaudoise, de favoriser « *l'utilisation de matériaux de construction respectueux de l'environnement et de privilégier l'utilisation de tels matériaux en lieu et place du ciment* » et donc de son dérivé principal le béton.

Pour le respect des accords environnementaux

Par son soutien à l'initiative « Sauvons le Mormont », la FAS Romandie s'engage d'une part pour le changement et combat d'autre part tout frein à la mue environnementale du monde de la construction. Les excuses en lien avec le seul profit économique, mais également le recours à la technologie dans l'espoir de sauver le monde ou encore notre subordination aux pratiques modernistes par facilité et habitude, ne sont plus tolérables. Les architectes ne réussiront pas seul à réduire l'empreinte écologique de notre société. Pour atteindre les objectifs fixés par les différents accords internationaux, objectifs nationaux, plans climat cantonaux et autres chartes communales, l'ensemble des acteurs du monde de la construction doivent porter leur part de responsabilité : monde politique, investisseurs, planificateurs, entreprises, société civile. A l'exemple de la colline du Mormont, nos ressources sont un bien commun rare et précieux qui appelle à un équilibre, une récolte mesurée, heureuse et respectueuse des ressources naturelles. Il est temps de légitimer ce statut dans la Constitution vaudoise dans un formidable élan d'engagement citoyen. Cela permettra de porter le changement hors des cercles d'initiés en impliquant la société civile, moins touchée par les conflits d'intérêt que nos structures législatives et juridiques ou nos systèmes industrialisés. Cela nous permettra de revenir à plus modeste (donc moins industrialisé), plus authentique (donc moins transformé), plus juste et plus vertueux (donc moins énergivore) et surtout d'être en accord avec notre environnement.

Delphine Ding, Yves Dreier
co-présidence FAS Romandie